

Ecole de musique du Pays-d'Enhaut – Assemblée générale du 21 novembre 2019 Hôtel de Ville – Rossinière

Présences : Sylvie Lenoir (présidente), Line Grandjean (présidente sortante), Boris Fringeli (directeur), Anne Fatio, Susanne Germann, Valérie Daenzer, Nathalie Testa (secrétaire), Christian Daenzer (municipalité de Château-d'Oex), Sonia Lang (municipalité de Rougemont), Barbara Schopfer (municipalité de Rossinière), Corinne Vuadens, Sandra Fringeli et Myriam Stucki Tinouch.

Excusés : Jean-Claude Racine (Jurifid Sàrl), Famille Notter, Famille Waser et Famille Widmer.

Il est 20h15 quand Sylvie Lenoir, présidente, ouvre l'assemblée générale. Elle remercie les personnes présentes et salue les représentants des Municipalités. Elle annonce que l'ordre du jour est statutaire.

1. PV de l'assemblée générale 2018

Le procès-verbal est disponible sur le site internet ou chez la secrétaire. Personne ne demande sa lecture complète. Le PV est adopté par l'assemblée et Line Rossier est remerciée pour sa rédaction.

2. Rapport d'activité de l'année 2018/2019

La présidente donne la parole au directeur pour son rapport. L'assemblée souhaite un résumé du rapport remis à chacun.

Le nombre d'élèves est resté stable par rapport à l'année précédente. Il y a eu beaucoup d'aubades et auditions au cours de l'année.

Malheureusement, le nombre d'élèves a fondu depuis 4 – 5 ans. Toutefois, le directeur espère que le nombre se stabilise désormais.

Barbara Schopfer relève que c'est particulièrement l'initiation musicale qui est en forte baisse. On n'a effectivement pas eu de demandes ces dernières années. Espérons que ça reprenne l'ascendant dans le futur. Le solfège est toutefois intégré par une grande partie des professeurs dans leurs cours. Chaque année, la question se pose. Dès que la demande sera suffisamment importante, une classe de solfège sera ouverte à nouveau.

Le corps enseignant n'a pas changé si ce n'est une demande de retraite anticipée qu'a fait valoir Marylène Tille.

Dans les auditions et concerts, il y a eu comme habituellement un concert de groupe d'hiver. Le point d'orgue fut magnifique avec un concerto de Bach joué par Delphine Berdoz, accompagnée du Petit Orchestre du Pays d'Enhaut.

Un grand merci à tous les membres du comité, parents d'élèves et à toutes les personnes qui nous aident à l'organisation des concerts et auditions. Les Municipalités sont également remerciées pour la mise à disposition gratuite des salles.

Concernant les examens, le directeur tient à relever qu'aucun élève n'a échoué jusqu'à ce jour malgré les grandes inquiétudes qui y sont liées. Félicitations aux élèves et à leurs professeurs.

Le directeur présente la répartition des participations financières des communes. Barbara Schopfer tient à relever que la participation cantonale (FEM) est financée par les communes. Effectivement confirme le directeur, chaque commune paie CHF 9.50 par habitant à la FEM. La commune d'Haut Intyamoune paie exactement le montant de l'écolage à l'Ecole Musique.

Le directeur mentionne qu'une augmentation des écolages est étudiée au sein du comité. En effet, malheureusement, l'Ecole de Musique fait face à un déficit chaque année.

Mme Vuadens demande sur quelle base est calculée la participation communale. Sur le nombre d'habitants total, lui répond le directeur, sans tenir compte du nombre d'élèves inscrits à l'Ecole de Musique.

La subvention FEM couvre 41% de nos besoins. D'autres écoles reçoivent davantage.

Myriam Stucki Tinouch demande si la participation de la FEM ne pourrait pas être augmentée. La volonté politique va dans ce sens mais ça ne suffira pas à combler le déficit. Toutefois, le signe positif du Grand Conseil est salué.

Les règlements des communes prévoient une aide financière aux familles à revenus modestes.

Barbara Schopfer demande si des dons sont demandés afin de soutenir éventuellement les familles à revenus modestes. Le directeur répond qu'un compte « Aide aux élèves » se montant à CHF 11'664.50 est disponible au bilan de l'Ecole de Musique.

La répartition des locaux est présentée. Ils sont mis gracieusement à disposition par les communes qui en sont vivement remerciées.

Boris Fringeli fait un historique de sa rencontre avec Line Grandjean, présidente sortante. Cette dernière est remerciée pour son dévouement au fil des 7 dernières années.

Bienvenue et remerciements également à Sylvie Lenoir qui reprend le flambeau.

La partie secrétariat-comptabilité est dorénavant assurée par Nathalie Testa. Remerciements sont également adressés à Line Rossier pour ses compétences et sa serviabilité.

Merci également à Eric Henchoz, membre sortant, remplacé par Valérie Daenzer et Susanne Germann.

Merci à Anne Fatio qui continue à nous faire bénéficier de ses larges connaissances et à Sonia Lang, représentante des communes.

Boris Fringeli présente les festivités du 40^e anniversaire. La comédie musicale créée de toute pièce à cet effet promet de passer un moment sans nul autre pareil ! N'oubliez pas de réserver d'ores et déjà le week-end du **16 et 17 mai 2020** !

Merci par-dessus tout aux élèves et à leur motivation ainsi qu'aux Communes pour leur soutien.

3. Rapport de la présidente sortante

Sylvie Lenoir passe la parole à Line Grandjean, présidente sortante.

Line Grandjean relève les beaux moments musicaux apportés par les concerts de groupe et les différentes auditions. Merci et bravo aux élèves et à leurs professeurs !

La présidente sortante profite de remercier à nouveau les communes pour leur précieux soutien.

Elle relève la bonne ambiance et le dévouement du comité. Merci pour tout cela !

Line Grandjean souhaite laisser sa place, comme Eric Henchoz et Line Rossier, et est heureuse que les places aient été repourvues. Bonne suite au nouveau comité !

Avec un peu d'avance, elle souhaite un heureux anniversaire à l'Ecole de Musique pour ses 40 ans.

Sylvie Lenoir la remercie pour son rapport ainsi que pour le travail accompli au fil des années.

4. Présentation des comptes 2018/2019

Nathalie Testa procède à la lecture des comptes. La perte se monte à Fr. 5'687.58. Le nouveau capital s'élève à Fr. 74'630.18.

5. Rapport de la fiduciaire

Malheureusement, Jean-Claude Racine ne peut pas être présent ce soir et prie l'assemblée de bien vouloir l'excuser. Pour le compte de Jurifid Sàrl, Nathalie Testa nous lit son rapport très détaillé. Ledit rapport propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2018-2019 tels que présentés et d'en donner décharge à la responsable.

6. Acceptation des comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée et décharge est donnée au comité.

7. Nomination du comité

Selon les statuts, le comité est élu pour 3 ans. Comme l'année dernière, certains membres ont annoncé leur souhait de se retirer du comité, le comité a été élu exceptionnellement pour 1 an.

Le nouveau comité proposé se compose de Sylvie Lenoir, Anne Fatio, Susanne Germann et Valérie Daenzer. Sonia Lang est représentante des communes. Le comité est élu à l'unanimité par l'assemblée.

8. Divers et propositions individuelles

40^e anniversaire

Le 40^e anniversaire se prépare. La création d'une comédie musicale a été commandée à Raphaël Sudan. Ce dernier a confectionné une magnifique œuvre de toute pièce, en intégrant les musiciens et artistes de l'Ecole de Musique qui étaient intéressés à participer. La trame est résumée. Les dates sont précisées soit les 16 et 17 mai 2020 à la Grande Salle de Château-d'Oex. Le directeur mentionne la possibilité de participer en finançant des pages de partition.

Salutations de Rossinière

Barbara Schopfer souhaite la bienvenue dans sa Commune et apporte les salutations de ses collègues.

Remarque de Corinne Vuadens

Son fils Dan aurait dû avoir 9 cours lors du semestre écoulé. 1 cours est tombé suite au voyage d'étude et 3 autres cours sont tombés suite à l'absence du professeur. Ce dernier propose d'office d'ajouter ¼ d'heure pour compenser les absences, toutefois les parents trouvent que c'est assez difficile d'augmenter la durée des leçons au niveau de la concentration. Pour le semestre en cours, concrètement, sur 6 semaines dont 2 de vacances scolaires, son fils a eu 1 seul cours. Il est donc difficile de le motiver à travailler les mêmes pièces à la maison. Le professeur a proposé de rattraper des cours le samedi matin mais comme les cours réguliers ont lieu les vendredis après-midi, ce n'est pas très efficace d'étudier deux jours de suite.

Le directeur mentionne qu'il n'est pas au courant des absences du professeur. Ceci n'est pas acceptable. Il remercie Mme Vuadens de l'informer de ce point et va le traiter en comité.

Line Grandjean mentionne qu'elle avait déjà discuté de cette situation avec les Vuadens. Elle rappelle qu'il avait été convenu que les Vuadens devaient revenir vers le comité si ça ne fonctionnait pas. Elle regrette que ça n'ait pas été fait.

Mme Vuadens mentionne que les cours manqués datent d'octobre et novembre 2019.

Souvenir

Christian Daenzer remercie le comité pour le travail effectué. Il se rappelle des heureux moments passés en tant que directeur de l'Ecole de Musique il y a déjà longtemps. Il remarque avec plaisir que le logo de cette époque continue à représenter l'Ecole de Musique.

Piccoli Virtuosi International Music Boarding School

Line Grandjean a eu contact avec M. Negri, professeur de violon de l'école précitée. Elle transmet son souhait de collaborer volontiers avec l'Ecole de Musique. M. Negri rencontrerait avec plaisir des représentants de l'Ecole de Musique.

La présidente remercie les différents intervenants et clôt l'assemblée à 21h20. Chacun est invité à partager une collation.

Nathalie Testa – 21 novembre 2019